



AVIS PUBLIC

REGLEMENTS Nos. 451 ET 452

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la charte de ladite Cité, a adopté un règlement intitulé "Règlement No 451 amendant le règlement No 432 concernant les contributions foncières, la taxe d'affaires, la taxe de l'eau, la taxe sur le capital, les taxes personnelles et les permis (licences)", et aussi un règlement intitulé "Règlement No 452 amendant le règlement No 496 concernant les marchés."

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 14 mai 1912.



CITE DE MONTREAL

**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS —
DEPARTEMENT DE LA VOIRIE****AVIS AUX ENTREPRENEURS**

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées aux Commissaires et déposées à leur bureau, à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à midi, le 28 mai 1912, pour la construction de pavages dans les rues suivantes, à savoir:

	Montant du dépôt
Rue St-Antoine, de la rue Guy aux anciennes limites.	\$2,000.00
Rue St-André, de la rue Roy à la rue Marie-Anne.	350.00
Rue Cadieux, de la rue Craig à la rue Ontario	150.00
Rue St-Dominique, de la rue Craig à la rue Ontario.	1,600.00
Rue Chatham, de la rue St-Jacques à la rue St-Antoine.	400.00
Rue Drummond, de la rue Sherbrooke à l'Avenue des Pins.	1,300.00
Ruelle Fortification, de la rue St-François-Xavier à la rue St-Pierre.	250.00
Rue Grey Nun, de la rue Wellington à la rue William.	200.00
Rue St-Gabriel, de la rue des Commissaires à la rue St-Paul.	30.00
Rue Latour, de la rue Ste-Monique au Carré Victoria.	500.00
Rue Longueuil, de la rue William à la rue Notre-Dame.	300.00
Rue Marie-Anne, de l'avenue Papineau à la rue Parthenais.	1,200.00
Rue Notre-Dame, de la rue Frontenac au pont du C. P. R.	800.00
Rue Papineau, de la rue Sherbrooke à l'Avenue Mont-Royal.	3,000.00
Rue Parthenais, de la rue Ste-Catherine à la rue Ontario.	1,500.00
Rue Port, de la rue des Commissaires à la Place Youville.	100.00
Rue Séminaire, de la rue Ottawa à la rue McCord.	400.00
Rue St-Urbain, de la rue Craig à la rue Ste-Catherine.	1,000.00

Les cahiers des charges pourront être examinés et les formules de soumissions, avec tous les renseignements voulus, pourront être obtenus au bureau de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie.

Toutes soumissions qui n'auront pas été faites sur les susdites formules, et qui n'auront pas été mises dans les enveloppes imprimées à cette fin, seront écartées.

Un chèque certifié au montant ci-haut mentionné devra accompagner chaque soumission et être enfermé avec la soumission.



PUBLIC NOTICE

BY-LAWS Nos. 451 AND 452

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the City of Montreal, in virtue of the powers conferred upon it by the Charter of the said City, has adopted a by-law known as "By-law No. 451 to amend By-law No. 432 concerning assessments on real estate, business tax, water rate, tax on capital, personal taxes and licences", and also a by-law known as "By-Law No. 452 to amend by-law No. 296 concerning Markets."

L. O. DAVID,
City Clerk.

City Clerk's Office,
City Hall,
Montreal, May 14th 1912.



CITY OF MONTREAL

**DIRECTION OF PUBLIC WORKS. — ROAD
DEPARTMENT****NOTICE TO CONTRACTORS**

SEALED TENDERS, addressed to the Commissioners and deposited in their office, at the City Hall, will be received until noon, the 28th May 1912, for the construction of pavements in the following streets, viz:

	Amount of deposit
St. Antoine St., from Guy St. to old limits.	\$2,000.00
St. André St. from Roy St. to Mary-Ann St.	350.00
Cadieux St., from Craig St. to Ontario St.	150.00
St. Dominique, from Craig St. to Ontario St.	1,600.00
Chatham St. from St. James St. to St. Antoine Street.	400.00
Drummond St., from Sherbrooke St. to Pine Avenue.	1,300.00
Fortification Lane, from St. Frs. Xavier St. to St. Peter St.	250.00
Grey Nun St., from Wellington St. to William Street.	200.00
St-Gabriel St., from Commissioners St. to St-Paul St.	30.00
Latour St., from St. Monique St. to Square Victoria.	500.00
Longueuil St., from William St. to Notre Dame Street.	300.00
Mary-Ann St., from Papineau Avenue to Parthenais St.	1,200.00
Notre-Dame St., from Frontenac St. to C. P. R. bridge.	800.00
Papineau Avenue, from Sherbrooke St. to Mount Royal Avenue.	3,000.00
Parthenais St., from St. Catherine St. to Ontario St.	1,500.00
Port St., from Commissioners St. to Youville Place.	100.00
Seminary St., from Ottawa St. to McCord St.	400.00
St. Urbain St., from Craig St. to St. Catherine Street.	1,000.00

Specifications may be examined and blank forms of tender with all the required information may be obtained in the office of the Engineer Superintendent of Road Department.

All tenders not made on the above mentioned forms and not sent in the printed envelopes for that purpose, will not be entertained.

A certified cheque of the amount mentioned above, will have to accompany each tender and be enclosed with the